

FICHE DESCRIPTIVE DE SOUS MUNITIONS

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : BLU 7 /B

Pays : Etats-Unis

Type : Anti-Véhicule

Mode de fonctionnement : Impact

Destination : Réelle

Mode de pose : Manuel



Sous-munition caractérisée par sa forme cylindro-ogivale et son parachute de stabilisation muni de voilures. Corps en aluminium de couleur vert olive ou anodisé noir disposant de marquages jaunes à la base.

Masse de la sous-munition : 636 g.

Efficacité: Projette des éclats dangereux dans un rayon de 50 m.

Perforation de blindage par la charge creuse.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE

Lors du chargement dans le conteneur, le clip de sécurité est retiré de la sous-munition. Après éjection du conteneur, sous l'effet de l'air, la bande de maintien s'ouvre libérant les 2 coquilles mais également le parachute. Celui-ci, lors de son ouverture, produit une traction sur le percuteur qui libère un rotor. Ce dernier pivote et vient s'aligner pyrotechniquement avec le percuteur. A l'impact le percuteur vient frapper l'amorce-détonateur qui initie la charge principale.

NEUTRALISATION - DESTRUCTION

Cette sous-munition ne peut être neutralisée. La procédure préconisée par la DFD pour cette sous-munition est la DESTRUCTION SUR PLACE systématique.

La destruction sur place de la BLU 7/B ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par le personnel dûment qualifié.

INFORMATIONS DIVERSES

Cette sous-munition est délivrée par le conteneur CBU 3 A d'une capacité d'emport de 371 sous-munitions. Le conteneur CBU 3 A a une longueur de 3,220 m, un diamètre de 401 mm, pour un poids de 340 kg. La partie avant du CBU 3A dispose de 9 tubes d'éjection et d'anneaux de suspension type OTAN (356 mm).

Autres versions : BLU 7A/B (USA)

La destruction sur place de la BLU 7/B doit être réalisée comme suit :

Sous-munition enfouie :

- Dégager prudemment en évitant de toucher le parachute,
- Placer une charge de 100 g de PLANP au contact de la partie dégagée.

Sous-munition posée au sol :

- Caler soigneusement la sous-munition sur son pourtour,
- Placer une charge de 100 g de PLANP au contact au niveau de la charge creuse.

Conteneur non ouvert :

- Réaliser à l'aide d'un engin un merlon d'une hauteur de 2 m environ autour du conteneur.
- Disposer 10 mines AC sur toute la surface du conteneur ou 10 pétards de 5 kg de tolite.

Conteneur éventré, sous-munitions éparpillées :

- Toutes les sous-munitions éparpillées autour du conteneur et dont les parachutes sont ouverts devront être considérées comme armées et seront détruites simultanément à l'aide d'une chaîne pyrotechnique avec les sous-munitions restantes dans le conteneur.
- Les sous-munitions dont les parachutes sont toujours retenus par leurs coiffes en plastique pourront être regroupées afin d'être détruites avec le reste du conteneur.
- Les morceaux de conteneur contenant des sous-munitions, seront regroupés manuellement et détruits à l'aide de plusieurs mines AC.

En cas de nécessité absolue, une tentative de neutralisation peut être effectuée à l'aide d'une charge ITS :

- Réaliser une protection autour de la sous-munition,
- Placer une charge ITS au dessus de la sous-munition à 5 cm en dessous de la fusée. Distance de tir 15 cm,
- Récupérer les éléments (fusée, corps, explosif) et les placer à l'horizontale dans une caisse à sable.

Homologuée le : 22/08/97/DFD.